

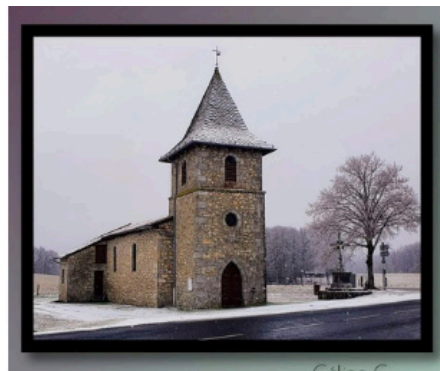
Roume-echos

BULLETIN MUNICIPAL



Monsieur Castellan

Commune de Roumégoux
n°31 Mars 2022



SOMMAIRE :

- 3 : Le mot du Maire
- 4 : Les nouvelles du village
- 5-6 : Les évènements de Roumégoux
- 7 : Les infos des associations
- 8 : Les infos de Roumégoux

- 9 : Roumégoux Village fleuri
- 10-11 : Du côté de l'École
- 12 : Visite du Sénateur
- 13 : La recette du Rouméchos
- 14 : Un peu d'histoire

A vos tablettes !

Après la création du compte Instagram @mairiederoumegoux15, nous vous informons qu'une page Facebook a également été créée. La page s'intitule Mairie de Roumégoux 15. N'hésitez pas à vous connecter. Par l'intermédiaire de ces réseaux, nous essayons de vous informer en temps réel sur les arrêtés préfectoraux, les vigilances météorologiques, la situation sanitaire, les informations de la communauté de communes... et bien entendu sur les informations de la commune ! Alors, à bientôt sur nos réseaux sociaux.



Chers Roumégais,

Au moment où la crise sanitaire semble s'éloigner, la Russie vient d'envahir l'Ukraine, rien ne peut justifier le piétinement du droit international et l'atteinte à la souveraineté d'un pays libre et indépendant. Personne ne peut être indifférent à ce que vit la population ukrainienne, nous devons nous mobiliser pour aider et accueillir les réfugiés. Ce drame aura des répercussions sur notre vie quotidienne, sur notre pouvoir d'achat, pour autant, il est nécessaire de continuer à porter les projets communaux.

La réalisation de la chaufferie bois sera retardée, l'offre des entreprises est supérieure à l'estimation du bureau d'études, de plus, la subvention attendue de la Région est suspendue ; une étude moins coûteuse est en cours, elle devrait être rendue vers la fin du premier semestre.

Les travaux d'enfouissement basse et moyenne tension sont en cours chemin de Laborie, la circulation sera perturbée pendant quelques jours, je vous demande un peu de patience, c'est pour la bonne cause, les opérations d'enfouissement permettent de gagner en sécurité et en qualité.

La commune assure l'entretien des voies communales, elle y consacre environ 30000€ par an, afin d'assurer la conservation des revêtements et la sécurité des réseaux il est indispen-

sable de procéder à l'élagage des arbres et des haies. Il est important de rappeler que les propriétaires riverains ont l'obligation de couper les branches à l'aplomb des limites des voies communales et des chemins ruraux. Les propriétaires devront réaliser les travaux avant le mois de novembre 2022.

A l'automne 2022, la commune engagera une campagne d'élagage partout où cela sera nécessaire, le bois de chauffage sera vendu par la commune au profit du CCAS.

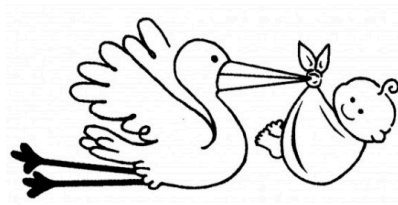
Le Conseil Départemental lance une démarche d'attractivité, avec pour objectif d'atteindre les 150000 habitants. Je suis convaincu que la ruralité va progressivement se renforcer, et inverser la courbe démographique, il faut y croire, même si il reste beaucoup à faire.

La population de Roumégoux progresse lentement mais régulièrement, en 2021, 11 permis de construire ont été déposés dont 4 habitations nouvelles. Soyons fiers de notre commune, de notre territoire pour sa qualité de vie, faisons le savoir, c'est ensemble que nous réussirons à maintenir le cap.

Bien à vous

Christian Lacarriere

LES NOUVELLES DU VILLAGE



Lola LABELLIE est née le 2 octobre 2021, fille de Coralie GASQUET et Jérémy Labellie. Petite fille de Nadine et René Labellie et arrière petite-fille de Juliette MONTILLET à la Pindarie.



Hugo Venries est né le 10 octobre 2021, fils de Aurélie Caumon et Jérôme Venries, chemin de la Pindarie



Léandre Aurières est né le 17 décembre 2021, fils de Cécile Courcinous et de Franck Aurières, chemin du Sabotier

Les arrivées :

Monsieur et madame Gilles et Nathalie DEMAZEAU chez Alexandra TACHET

À Bellevue : Stéphanie Souliez et son fils Maxime.

À Montplaisir : Pascal Fau et Catherine Herreros

Au presbytère: Jean Louis ROCHE a remplacé Lorenzo, Laetitia ESTEVE VERMEIL et leurs enfants, qui ont rejoint leur maison Rue des Sources.

LES ÉVÈNEMENTS DE ROUMÉGOUX

En cette commémoration du 11 Novembre 2021, en présence des représentants des anciens combattants, les habitants de la commune ont pu être de nouveau associés. Merci aux enfants du RPI de Cayrols-Roumégoux qui ont pu lire cette année les témoignages des soldats combattants lors de la grande guerre.



Du Côté du CCAS :

Le père Noël a rendu visite à nos aînés de la commune de Roumégoux qu'ils soient à domicile ou en EPHAD. Au total, 24 colis ont été distribués. Les membres du CCAS ont été ravis d'échanger un peu avec nos personnes âgées en cette fin d'année, faire le point sur cette année 2021, rappeler que le CCAS se tient à leur disposition si besoin. Cette année, le colis de Noël a été très «cocooning» avec des plaids, tisanes, chocolats (magasin huit à huit au Rouget), une jolie boîte de madeleines Bijou (grâce à la commande effectuée auprès de l'école Roumégoux-Cayrols pour financer le voyage en classe de mer en 2022), du gel douche, du parfum et une petite serviette de toilette (pharmacie le Rouget-Pers), du pétillant et du vin (magasin «La cave» au Rouget), une belle fleur de Noël pour compléter le colis pour les résidents en EPHAD (magasin Foucault Omps/Aurillac)...et surtout, les jolies cartes des enfants de l'école de Roumégoux-Cayrols (toujours magnifiques) qui accompagnent chaque année les colis de Noël. Merci aux enfants de l'école et à Bérengère. Nous espérons vous revoir le plus vite possible.



Au profit du CCAS:

L'organisation de spectacles, concerts étant de nouveau possible, le CCAS a organisé une soirée théâtrale le samedi 12 mars à 20h30 à la salle polyvalente de ROUMEGOUX en compagnie des Marco'leptiks (troupe de théâtre de Marcolès que nous avons plaisir à retrouver). Les bénéfices de cette soirée sont intégralement reversés au CCAS.



Les Marco'leptiks

présentent :

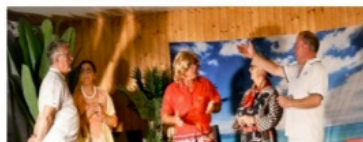
« *C'est Racine qu'on
assassine !* »

Une comédie en 3 actes de
Philippe MIGLIOLI

Synopsis:

Sous-couvert de placements dans des paradis fiscaux, deux estivants essaient de convaincre un couple de nouveaux riches d'investir une somme importante dans la réalisation d'une pièce du répertoire classique.

En réalité, Daphny et son mari sont deux escrocs à la recherche de pigeons. Là-dessus débarque Gérard, le metteur en scène et vont commencer les répétitions de «Phèdre» de Racine... jusqu'au jour où pour de bonnes raisons, un des protagonistes va succomber, assassiné par un ou plusieurs suspects.



LES INFOS DES ASSOCIATIONS :

Le Moto-Club de Roumégoux :

Le 19 Septembre 2021, le Moto-Club a organisé une course avec une météo peu clémente. Les participants et les organisateurs ont eu beaucoup de courage ! Espérons une saison 2022 plus ensoleillée.



Le Comité des fêtes :

Bravo et merci au comité des fêtes de la commune de Roumégoux pour ce succulent repas belge le samedi 20 Novembre 2021. Nous nous sommes retrouvés autour d'une belle salade aux chicons, une délicieuse carbonade et un café gourmand qui nous a laissé sans voix ! Le comité des fêtes ayant demandé à l'assistance, par le biais de questionnaires nos préférences pour un nouveau repas, nous espérons nous retrouver en 2022 !



Autre manifestation à venir : en collaboration avec la commune de Parlan, le 05 Juin 2022 le championnat d'Auvergne Régional Féminin de cyclisme passera par ROUMÉGOUX.

LES INFOS À ROUMÉGOUX



Modification des horaires d'ouverture en Mairie :

La Mairie de Roumégoux vous informe des modifications des horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie. A partir de ce mois de Février vous pouvez être accueillis en Mairie :

- Les mercredis de 9 heures à 12 heures.
- Les vendredis de 14h30 à 18h30.

Installation de bancs autour de l'Eglise :



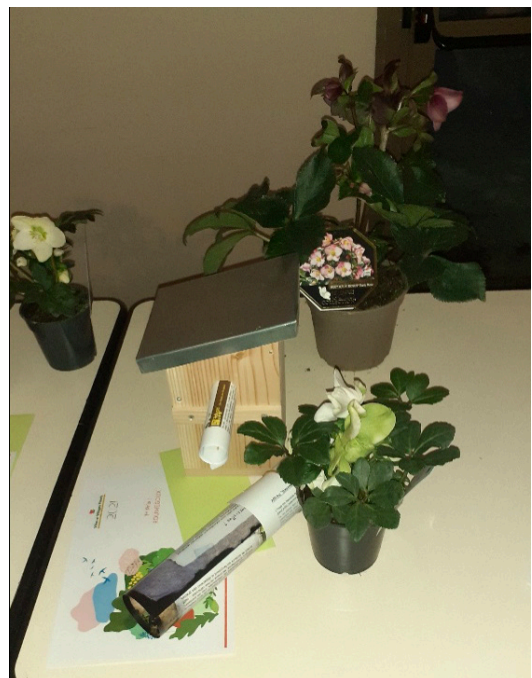
ROUMÉGOUX VILLAGE FLEURI

La commune de Roumégoux participe depuis quelques années au concours des villes et villages fleuris . C'est un moyen d'améliorer l'environnement tout en respectant le cadre de vie des habitants de notre commune.

Pour l'année 2021 la remise des prix a eu lieu à Crandelles le 30 novembre en présence du président du conseil départemental et des membres du jury.

La commune de Roumégoux a obtenu un premier prix avec ses lots de récompense : deux roses de Noël, un nichoir en bois, quatre bons d'achat de 10 euros à Florinand.

Tout ceci est encourageant mais impossible sans le travail soutenu de notre employé communal Yoann.



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Les effectifs de cette rentrée 2021 sont les suivants sur le RPI :

A ROUMÉGOUX :

- 4 Grandes sections de maternelle.
- 4 CP
- 12 CE1

Total : 20 élèves

A CAYROLS :

- 8 CE2
- 3 CM1
- 9 CM2

Total : 20 élèves.

Les projets pédagogiques seront multiples : Spectacle « Léon » (saison culturelle de la châtaigneraie cantalienne) financé par l'APE. Les enfants assisteront également au festival d'expression enfantine (en Mai 2022) avec Bérangère FERLUC et il y aura cette année la classe de Mer à Meschers du 26 Juin au 1er Juillet 2022.



Au programme de la classe de Mer pour les plus grands : de la voile, du land art, de la pêche à pieds, la construction d'un aquarium, sortie à Royan ...

La classe de Roumégoux a prévu des balades sur les sentiers côtiers, de la pêche à pieds, la construction d'un aquarium, une visite contée sur l'archéologie et le monde romain, sortie à Royan, atelier peinture, fabrication de lampe à huile...

C'est un beau programme varié, qui va permettre aux enfants de découvrir le littoral par différents aspects. Le financement de la classe de Mer est assuré à un tiers par les parents d'élèves, un tiers par l'APE et un tiers par les municipalités de Cayrols et Roumégoux. A noter également que le Crédit Agricole (agence Le Rouget) a effectué un don de 300€ pour financer la classe de Mer afin de remercier les enfants pour leur investissement suite à une exposition de dessins à l'Agence du Rouget. Ce geste a été très apprécié de tous.

L'APE a organisé également une commande de madeleines « Bijou » et une commande de panières de Noël pour financer la classe de Mer. Cette action a eu beaucoup de succès auprès des habitants.

L'APE remercie les habitants des deux communes pour avoir si spontanément répondu à cette initiative. A signaler également que vous pouvez retrouver les informations de l'APE sur Facebook : APE des écoles Cayrols Roumégoux.

Noël, une occasion d'être solidaire : Avec Radio Pays d'Aurillac, Bérangère FERLUC a mobilisé les enfants pour réaliser 40 lettres et dessins composés de messages qui ont été glissés dans les boîtes de Noël destinés aux enfants défavorisés. En partenariat avec La Croix Rouge et le magasin Leclerc des boîtes de Noël (pour femmes, hommes et enfants) ont été distribuées. Les dessins et messages des enfants ont été très appréciés et en retour, les enfants de l'école ont reçu des témoignages touchants des enfants destinataires de ces boîtes de Noël. Un bel exemple de partage. Bravo à Bérangère et aux enfants pour cette initiative.

Avant les vacances de Noël, les enfants ont pu déguster le traditionnel repas de Noël préparé par Chantal Noygues, toujours très attendu.

Merci à l'association des chasseurs de Roumégoux qui, chaque année, s'associe à la réalisation du menu de Noël des enfants en donnant une pièce de gibier.

Pour clôturer cette semaine un peu exceptionnelle, les enfants ont eu la visite du Père-Noël qui n'est pas venu les mains vides !



VISITE DU SÉNATEUR

L'équipe municipale a profité de la visite du sénateur Bernard DELCROS pour présenter les différents projets de la commune :

- Le Lotissement du Clos des Erables
- L'installation d'une chaudière bois pour chauffer les bâtiments publics
- Point sur le projet abouti de la sécurisation du bourg
- Etude sur la réhabilitation de la maison Lecadet
- Achat de la grange de l'entrée du bourg en vue de déplacer le local technique, aménager un nouvel espace communal
- Echange sur les projets en cours d'étude suite à l'achat de terrain (7000 m2) au centre bourg

Le sénateur félicite la commune pour les projets déjà bien engagés ou réalisés, comme le lotissement du Clos des Erables et la sécurisation du bourg, sachant que la circulation est importante sur cet axe.

Par ailleurs, Bernard Delcros encourage la mise en œuvre du projet de chaufferie bois. Il rappelle que le premier projet de chaufferie bois dans le Cantal date de 1997. C'est un projet indispensable dans le cadre de la transition énergétique et l'économie attendue sur les coûts de l'énergie. Le montage financier est à finaliser. A la date du 29 octobre, 3 subventions étaient attendues : France Relance (20%), DETR (subvention de l'Etat 20%) et la Région (40 %). A ce jour, la subvention de la Région est suspendue et le projet a dû être reporté avec un nouveau montage financier à réaliser.

Le projet de réhabilitation de la maison Lecadet en gîte grande capacité a également fait l'objet d'échanges : Bernard Delcros alerte sur la réglementation des gîtes en fonction du nombre (au-delà de 15 personnes notamment vis-à-vis de la sécurité). Ce projet représentera un budget important pour lequel il ne faudra pas louer les contractualisations entre l'intercommunalité et les différents partenaires financiers dont : le Contrat avec l'Etat (CRTE) pour 5 ans, le Contrat Cantal Développement 2022-2027 et le Contrat Ambition Région 2022-2024.

En résumé, Bernard DELCROS a motivé l'ensemble du conseil municipal à mener ces projets et rechercher les différentes sources de financement.

Enfin, le sénateur a présenté rapidement les différents points de la Loi de Finances 2022 et le travail fait au Sénat avec pour résultats: l'évolution de la DGF (dotation globale de fonctionnement) qui correspond à la dotation de l'Etat aux communes, l'évolution de la DETR (dotation d'équipements des territoires ruraux) qui a augmenté et qui sert véritablement les territoires ruraux, comme le Cantal.



LA RECETTE DU ROUMECHOS



En cette période où nous manquons de temps de convivialité, si nous échangeons nos meilleures recettes de cuisine ? Celles que l'on se transmet de génération en génération ou bien la petite dernière qui a fait merveille un soir de semaine auprès de vos enfants et/ou de votre conjoint(e) et qui vous a pris 30 minutes montre en main.

C'est à vous de choisir. Cet espace est le vôtre. N'hésitez pas à nous communiquer vos petites pépites culinaires en passant à la mairie ou bien sur l'adresse mail à : mairie.roumegoux0599@orange.fr.

Comme il en faut une première, je vous propose la recette du Cake aux carottes (un grand classique de mes recettes utilisées régulièrement). J'espère qu'elle vous plaira et qu'elle réglera vos papilles !
A vos fourneaux!

Le Cake aux carottes (de Dominique ALAZARD) :
Ingrédients :

- 150 Grammes de Farine
- 2,5 cuillères à café de levure
- 100 Grammes de Cantal râpé
- 4 Œufs entiers
- 2 cuillères à soupe de moutarde
- 100 Grammes de beurre fondu
- 3 cuillères à soupe de persil haché
- Sel, poivre
- 400 Grammes de carottes râpées

Préchauffer le four à 180°C (Thermostat 6). Beurrer et fariner un moule à Cake.

Mélanger tous les ingrédients (Farine + levure + œufs + moutarde + beurre fondu + sel et poivre). Ajouter les carottes râpées, le Cantal et le persil. Mélanger. Verser l'appareil dans le moule à cake. Faire cuire 45 minutes à 180°C (Thermostat 6). Vérifiez la cuisson en plantant la lame d'un couteau au milieu du cake .

Si la lame ressort sèche, le cake est cuit à point !

A servir avec une salade ou en apéritif coupés en cubes lorsque le cake a refroidi.



UN PEU D'HISTOIRE ...

Retrouvez sur notre site : <https://www.roumegoux.fr> plusieurs articles sur l'histoire de la commune dont voici un extrait.

Merci à tous ceux qui se sont investis dans ce travail de recherche et de transmission.

L'immigration auvergnate en Bretagne du XVIIème au XXème siècle :

Le saviez vous ? Pendant plus de 350 ans, des auvergnats, et en réalité, essentiellement des cantalous, ont émigré en Bretagne, dans le Finistère, et plus particulièrement dans le secteur de Quimper, Concarneau et Pont l'Abbé.

Trois siècles durant, ces cantalous, dont certains bien de chez nous car de Roumégoux, ont fait le voyage à pied ou à cheval, mais pas en voiture, et pour un parcours d'environ 700 kms. Ils partaient pour exercer leurs talents de chaudronniers ambulants, de marchands de toiles ou de parapluies, et de sabotiers, dès lors que leur pays ne pouvait suffire à nourrir tout le monde. Au XVIIIème siècle, un millier de ces cantalous vivaient autour de Quimper.

Comme chacun sait, il ne faut pas avoir les 2 pieds dans le même sabot et nos sabotiers évoluent vers « l'aristocratie des marchands de draps ». Et les voilà négociants d'étoffes et de tissus, comme les velours bleus, les frisons, les taffetas noirs, les siamoises, les draps de Vire, etc.. Cette réussite se traduit aussi par une activité de prêteur d'argent ainsi que par les longues études qu'ils peuvent offrir à leurs enfants .

Voilà en quelques lignes, l'histoire d'une époque de notre commune, d'un temps où les natifs n'hésitaient pas à s'exiler pour vivre et réussir, à accepter les mélanges des cultures, tout comme l'ont fait 4 siècles durant, les émigrés en Espagne, souvent des boulangers, mais cela est une autre histoire

Pour certains, la « campagne » ne durait que quelques mois, 18 très souvent ; mais pour d'autres, en association avec des membres de la famille, frères, parents, « pays », ce n'était pas un au revoir, mais plutôt un adieu.

D'ailleurs avant le départ, les dispositions étaient prises, avec la signature des procurations (et pas que pour voter !) et du testament, au cas où...En effet, le voyage n'était pas toujours de tout repos, l'accueil des pays traversés pas toujours hospitalier, et les difficultés de se nourrir, de se soigner en terrassaient plus d'un.

C'est ainsi que 3 frères, René, Antoine et Guillaume se sont installés dans les dépendances d'un manoir près de Quimper, à la Coudraie en Tréméoc. Sabotiers, ils exploitent les hêtres, les frênes, les noyers, et les bouleaux des bois seigneuriaux par eux acquis. Cette activité les sédentarise et les amène à se marier soit avec des filles du pays pour renforcer leur implantation, soit avec des filles de leur pays, pour renforcer le clanisme auquel le monde rural a été très attaché, et de tout temps.

NDLR : les informations données ici proviennent des recherches de M. Serge DUIGOU et peuvent être approfondies en lisant son ouvrage intitulé « Nos ancêtres auvergnats : l'immigration auvergnate en Bretagne » aux éditions Ressac à Quimper.